

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2022



N° 78/2022

Le 9 décembre deux mil vingt-deux à 18 Heures 00, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de St Just-en-Chaussée, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Frans DESMEDT, Maire de St Just-en-Chaussée, dûment convoqués le 2 décembre 2022.

PRESENTS : M. Desmedt, Maire ; Mmes Bonnet, Brunet, Desmedt, MM. Dubouil, Bourgeteau, Convers, Choquet, Adjointes ; M. Rauzier, Mmes Dollez, Delamarre, Trézel, M. Hamot, Mmes Fernandes, Delormel, MM. Rousseau, Matron, Conseillers, formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS REPRÉSENTÉS : Mme Bourgoin par Mme Delamarre, M. Moonen par M. Dubouil, M. Aubry par M. Bourgeteau, M. Kwak par Mme Brunet, Mme Coulon par M. Desmedt, Mme Flagothier par Mme Trézel, Mme Vigne par Mme Bonnet.

ABSENTS EXCUSÉS : Mmes Konan et Barre, MM. Berthelot et Lenoble.

Secrétaire de séance : Colette DOLLEZ

Nombre de membres en exercice : 28

Nombre de membres présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 24

Votes Pour : 24

Votes Contre : 0

Abstentions : 0

OBJET : Contrat de Mécénat avec la CNR.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la CNR (Compagnie Nationale du Rhône), à travers sa filiale CN'AIR, est propriétaire de 58 parcs éoliens implantés partout en France, dont celui construit en partie sur la commune de St Just-en-Chaussée : la Ferme éolienne la Croisette-Quinquempoix.

Il ajoute que la CNR s'engage dans de nombreux partenariats avec les communes qui accueillent ces parcs éoliens et concrétisent ainsi sa volonté d'ancrage local et de soutien aux territoires.

La CNR accepte d'accompagner la commune de St Just-en-Chaussée, dans son projet d'installation d'un bowl, à travers une convention de mécénat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer tous les documents afférents à cette convention de mécénat.

Pour copie conforme.



Frans DESMEDT
Maire de St Just-en-Chaussée
Conseiller Départemental